



Conseil communal

Séance n°7 du 05 septembre 2016
se réunit pour la première fois à 20 heures
en la salle de l'Hôtel communal,
sis rue Raoul Warocqué, 2 à 7140 MORLANWELZ,

ORDRE DU JOUR

Direction Générale

1). DG - Procès-verbal du Conseil communal de MORLANWELZ N° 06 du 27 juin 2016 Examen - Décision.

Procès-verbal Conseil communal de MORLANWELZ N° 06 du 27 juin 2016 : projet de PV.
Nous vous prions d'approuver ce PV.

Service juridique

2). JUR - Conciergerie de l'École Franklin ROOSEVELT - Convention d'occupation à titre précaire - Détermination d'un loyer - Examen - Décision.

Le Collège communal de MORLANWELZ a décidé, le 22 août 2016, d'établir une Convention d'occupation à titre précaire pour la Conciergerie de l'École communale Franklin ROOSEVELT.
La Convention envisagée par ce point vise à mettre fin au régime de bail à résidence principale qui s'appliquait à défaut de tout autre cadre juridique. Les modalités de la Convention d'occupation à titre précaire relèvent de la compétence du Collège communal. Le Conseil communal intervient cependant en ce qui concerne la fixation d'un loyer que l'occupant paiera à la Commune de MORLANWELZ. L'Administration communale de MORLANWELZ propose un loyer de 258,00-euros sur base du revenu cadastral de l'immeuble.
Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ d'approuver ce montant ou de le modifier.

Direction Financière

3). DF - Demande places de stationnement dans le parking de l'ancienne Gendarmerie S.P.R.L. Taxi Confort - Examen - Décision.

La société Taxi Confort S.P.R.L. demande de pouvoir utiliser les 3 emplacements de parking dans la cour de l'ancienne Gendarmerie. Ceux-ci avaient été accordés à la société Taxi René qui a fait l'objet d'une cession de fonds de commerce en faveur de la société Taxi Confort.
Un nouveau contrat de location est donc soumis à l'approbation du Conseil communal de MORLANWELZ.

4). DF - Désignation, à titre de fonction accessoire, d'Agent(e)s communaux(les) pour la perception de recettes en espèces lors d'activités régulières - Examen - Décision.

Das le cadre de leur fonction, des Agent(e)s communaux(les) sont amené(e)s à percevoir en espèces, à titre de fonction accessoire, des sommes d'argent à verser à la Recette communale de MORLANWELZ.

Ces Agent(e)s doivent être désigné(e)s par le Conseil communal de MORLANWELZ qui doit également en fixer les conditions.

Nous vous demandons de pourvoir à ces désignations.

5). DF - Dépenses réclamées par des circonstances impérieuses et imprévues - Achat d'un nouveau véhicule pour le Taxi de la Solidarité (Taxi social) - Examen - Décision.

Suite à un accident, le véhicule Dacia Logan servant de Taxi de la Solidarité (Taxi social) du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de MORLANWELZ a été déclassé.

Étant donné qu'il est indispensable de disposer de 2 véhicules afin de répondre à toutes les demandes, le Collège communal de MORLANWELZ a décidé, en sa séance du 18 juillet 2016 (cc/16/32/44) à pourvoir à la dépense réclamée par des circonstances impérieuses et imprévues sur base de l'article L.1311-5 du CDLD. Cette dépense sera inscrite sur le Budget Extraordinaire de la Commune de MORLANWELZ lors de la prochaine modification budgétaire.

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ de ratifier la décision du Collège communal de MORLANWELZ du 18 juillet 2016.

Finances

6). FINANCES - Redevances communales - Exercices 2016-2019 - Redevance pour la Garderie scolaire du matin - Proposition - Examen - Décision.

Il est proposé au Conseil communal de MORLANWELZ de fixer le montant et les modalités de la Redevance pour la Garderie scolaire du matin dans les Écoles communales.

7). FINANCES - Redevances communales - Exercices 2016-2019 - Redevance pour les Prestations de la Bibliothèque communale de MORLANWELZ - Proposition - Examen Décision.

Il est proposé au Conseil communal de MORLANWELZ de fixer le montant et les modalités de la Redevance pour les Prestations de la Bibliothèque communale de MORLANWELZ.

8). FINANCES - Redevances communales - Exercices 2016-2019 - Redevance pour le Transport scolaire vers la Piscine - Proposition - Examen - Décision.

Il est proposé au Conseil communal de MORLANWELZ de fixer le montant et les modalités de la Redevance pour le Transport scolaire vers la Piscine.

9). FINANCES - Redevances communales - Exercices 2016-2019 - Redevance pour le Transport du Taxi de la Solidarité (Taxi social) - Proposition - Examen - Décision.

Il est proposé au Conseil communal de MORLANWELZ de fixer le montant et les modalités de la Redevance pour le Transport du Taxi de la Solidarité (Taxi social) du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de MORLANWELZ.

10). FINANCES - Redevances communales - Exercices 2016-2019 - Redevances pour les services offerts par l'Accueil Extrascolaire - Proposition - Examen - Décision.

Il est proposé au Conseil communal de MORLANWELZ de modifier le Règlement-redevance pour les services offerts par l'Accueil Extrascolaire de MORLANWELZ afin de déterminer précisément les modalités de recouvrement à l'amiable ou forcé.

11). FINANCES - Communication de la décision de l'autorité de Tutelle - Approbation des modifications budgétaires N° 1 de 2016 - Notification.

Les modifications budgétaires N° 1 de l'Exercice 2016 de la Commune de MORLANWELZ ont été votées en séance du Conseil communal de MORLANWELZ en date du 30 mai 2016.

Les modifications budgétaires N° 1 de l'Exercice 2016 de la Commune de MORLANWELZ sont arrivées complètes à l'autorité de Tutelle le 06 juin 2016.

Les modifications budgétaires N° 1 de l'Exercice 2016 de la Commune de MORLANWELZ sont approuvées par la Tutelle en date 05 juillet 2016.

Nous vous proposons d'en prendre connaissance.

12). FINANCES - Fabrique d'Église Saint-Martin - Budget - Exercice 2017 - Examen Décision.

Le Conseil communal de MORLANWELZ est invité à arrêter le Budget de l'Exercice 2017, voté par le Conseil de la Fabrique d'Église Saint-Martin en sa séance du 21 juin 2016.

Le Budget 2017 a été déposé le 29 juin 2016 à l'Administration communale de MORLANWELZ et a été approuvé par l'Evêque de TOURNAI sans remarques en date du 10 août 2016. Le Budget 2017 de la Fabrique d'Église Saint-Martin se clôture comme suit :

Recettes ordinaires :	33.932,59
Recettes extraordinaires :	4.098,41
Total général des recettes :	38.031,00
Dépenses arrêtées par l'Evêque :	7.020,00
Dépenses ordinaires :	31.011,00
Dépenses extraordinaires :	
Total général des dépenses :	38.031,00
Supplément communal :	18.028,59

13). FINANCES - Fabrique d'Église Saint-Joseph - Budget - Exercice 2017 - Examen Décision.

Le Conseil communal de MORLANWELZ est invité à arrêter le Budget de l'Exercice 2017, voté par le Conseil de la Fabrique d'Église Saint-Joseph en sa séance du 22 juin 2016.

Le Budget 2017 a été déposé le 29 juin 2016 à l'Administration communale de MORLANWELZ et a été approuvé par l'Evêque de TOURNAI sans remarque en date du 10 août 2016. Le Budget 2017 de la Fabrique d'Église Saint-Joseph se clôture comme suit :

Recettes ordinaires :	42.063,62
Recettes extraordinaires :	4.408,24

Total général des recettes :	46.471,86
Dépenses arrêtées par l'Evêque :	4.820,00
Dépenses ordinaires :	41.651,86
Dépenses extraordinaires :	
Total général des dépenses :	46.471,86
Supplément communal :	40.383,62

14). FINANCES - Fabrique d'Église Saint-Hilaire - Budget - Exercice 2017 - Examen Décision.

Le Conseil communal de MORLANWELZ est invité à arrêter le Budget de l'Exercice 2017, voté par le Conseil de la Fabrique d'Église Saint-Hilaire en sa séance du 23 juin 2016.

Le Budget 2017 a été déposé le 29 juin 2016 à l'Administration communale de MORLANWELZ et a été approuvé par l'Evêque de TOURNAI sans remarques en date du 10 août 2016. Le Budget 2017 de la Fabrique d'Église Saint-Hilaire se clôture comme suit :

Recettes ordinaires :	31.959,57
Recettes extraordinaires :	6.164,43
Total général des recettes :	38.124,00
Dépenses arrêtées par l'Evêque :	6.975,00
Dépenses ordinaires :	31.149,00
Dépenses extraordinaires :	
Total général des dépenses :	38.124,00
Supplément communal :	25.999,57

15). FINANCES - Fabrique d'Église Sainte-Aldegonde - Budget - Exercice 2017 - Examen Décision.

Le Conseil communal de MORLANWELZ est invité à arrêter le Budget de l'Exercice 2017, voté par le Conseil de la Fabrique d'Église Sainte-Aldegonde en sa séance du 29 juin 2016.

Le Budget 2017 a été déposé le 01 juillet 2016 à l'Administration communale de MORLANWELZ et a été approuvé par l'Evêque de TOURNAI sans remarque en date du 10 août 2016.

Le Budget 2017 de la Fabrique d'Église Sainte-Aldegonde se clôture comme suit :

Recettes ordinaires :	17.456,85
Recettes extraordinaires :	3.933,89
Total général des recettes :	21.390,74
Dépenses arrêtées par l'Evêque	3.287,00

Dépenses ordinaires :	18.103,74
Dépenses extraordinaires :	
Total général des dépenses :	21.390,74
Supplément communal :	14.846,24

Service GRH**16). GRH - Communication de la décision de l'autorité de Tutelle - Modification du Statut Pécuniaire du Personnel communal non enseignant - Notification.**

La modification du Statut Pécuniaire du Personnel communal non enseignant de l'Administration communale de MORLANWELZ concernant l'augmentation de la valeur faciale des titres repas de 3,00-€ à 4,00-€ a été votée en séance du Conseil communal de MORLANWELZ en date du 30 mai 2016.

La délibération relative à cette modification a été reçue complète par la Tutelle le 03 juin 2016.

La modification a été approuvée par la Tutelle le 30 juin 2016 et notifiée le 11 juillet 2016.

Nous vous proposons d'en prendre connaissance.

Points à huis-clos.

Service GRH

17). GRH - Personnel communal - Désignation d'une Directrice Générale ad interim du 25 juillet au 31 juillet 2016 inclus - Information.

18). GRH - Personnel communal - Désignation d'une Directrice Générale ad interim du 15 août au 21 août 2016 inclus - Examen - Décision.

Enseignement

19). ENS - Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ - Désignation d'un maître spécial d'éducation physique, à titre temporaire - Rectificatif - Ratification.

20). ENS - Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ - Désignation d'un instituteur primaire, à titre temporaire - Examen - Ratification.

21). ENS - Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ - Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire - Examen - Ratification.

22). ENS - Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle - Examen - Ratification.

23). ENS - Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle - Examen - Ratification.

Le Directeur Général,

Le Président,

Jean-Louis LAMBRECHTS

Christian MOUREAU